

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 3 avril 2024,

L'an deux mil vingt-quatre, trois avril à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jean Paul JULIEN, Vice-président du CCAS.

Date de convocation : 29 mars 2024

Présents : Jean Paul JULIEN, Hervé ALOTTO, Carole ANDRIES, Chantal BRUN, Danièle MOUREN

Excusés : Florent CHOLAT (donne pouvoir à Hervé Alotto), Christine CAVARRETTA, Gérard DOUGNON, (donne pouvoir à Jean Paul Julien), Céline GELAS

Secrétaire de séance : Danièle MOUREN

Membres en exercice : 9  
Membres présents : 5  
Nombre de pouvoirs : 2  
Membres votants : 7

**DELCCAS2024\_007 : Demande de subvention à la commune de Champagnier**

Vu le résultat du compte administratif 2023 ;

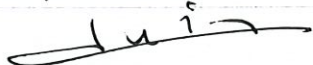
Vu le budget du CCAS pour l'exercice budgétaire 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Président du CCAS à demander une subvention communale de 6 000,00 € pour l'exercice budgétaire 2024.

MODALITÉS DE VOTE : 7 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Jean Paul JULIEN  
Vice-président du CCAS



Danièle MOUREN  
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : 22 AVR. 2024  
Notifié : 22 AVR. 2024